

Image not found or type unknown



## Récupération du Droit au bail par suite d'impayés

Par **cousin eric**, le **28/04/2018** à **17:15**

Bonjour, je propriétaire d'un local (via une sci) et j' y exploite un commerce ( via un eurl)  
l'exploitation est déficitaire ( l'eurl ne paye plus le loyer depuis deux mois)

La sci peut elle faire annuler le bail (et récupérer le droit au bail ) ?

une telle démarche si elle est possible ,pourrait-elle être invalidée lors d'une liquidation  
judiciaire probable dans 3-4 mois?

merci